

Quelle place pour la grammaire dans le jugement de spécialisé ?
Réflexions méthodologiques à partir des commentaires sportifs télévisés en anglais

Intervention au séminaire du Laboratoire CLILLAC-ARP du lundi 7 novembre 2016

Guillaume THOMAS
Centre d'Études Linguistiques
Université Jean Moulin-Lyon 3

Si la terminologie constitue traditionnellement le principal critère pour fonder un « jugement de spécialisé », son absence est-elle nécessairement le signe d'une non-spécialisation ? C'est la question à laquelle je propose de répondre dans cette communication, en m'appuyant sur l'analyse des commentaires sportifs télévisés en anglais que j'ai menée dans le cadre de ma thèse.

À partir d'un corpus que j'ai entièrement retranscrit, et qui réunit des sports aussi divers que le football, le rugby, l'athlétisme ou le catch, j'avancerai que la grammaire peut constituer une porte d'entrée vers la culture d'un domaine spécialisé. Je présenterai les théories linguistiques sur lesquelles je me suis appuyé et montrerai comment, par leur complémentarité, elles m'ont permis de mettre en lumière les principales caractéristiques des commentaires sportifs télévisés en anglais.

Plus généralement, je défendrai l'idée que la spécialisation d'un discours ne se mesure pas uniquement à l'importance qu'y occupe la terminologie et que l'on peut qualifier un discours de « spécialisé » à partir du moment où les ressources linguistiques mises en œuvre témoignent d'une volonté d'atteindre un objectif précis tout en s'accommodant des contraintes liées aux conditions de production.